

Informations municipales - Novembre 2021

Réunion publique Travaux Cité Sturm – Rue de la Largue

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Cité Sturm et de la rue de la Largue qui vont débiter à la mi-novembre, la municipalité organise une réunion publique d'information

le mercredi 10 novembre 2021 à

19h00 dans la salle

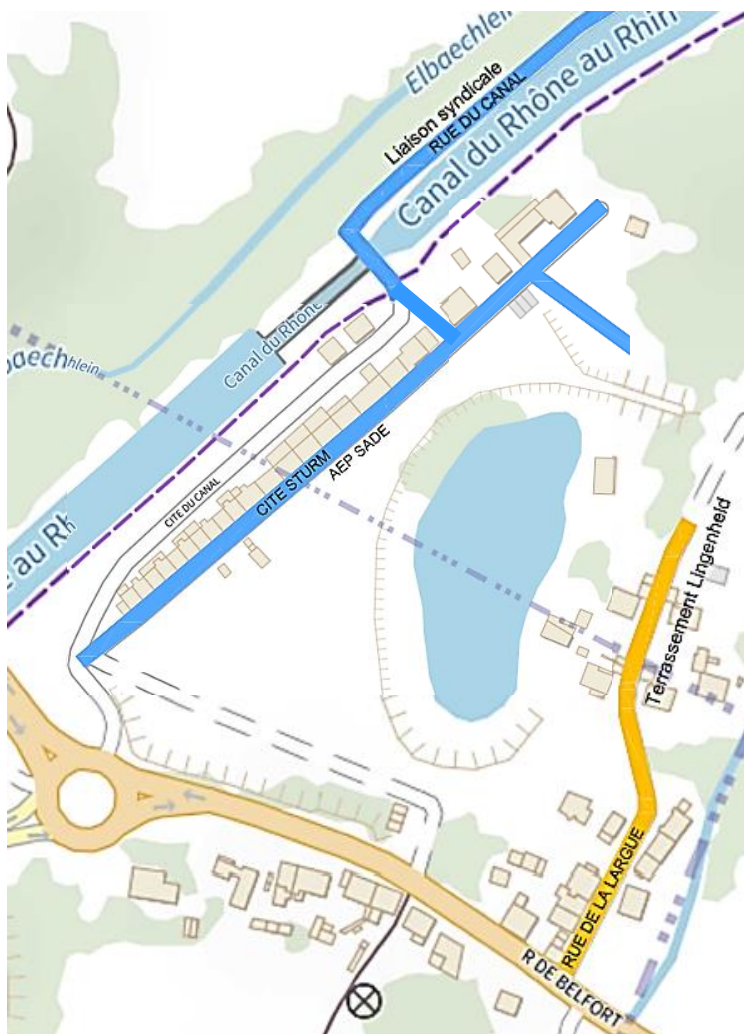
**Polyvalente de
Retzwiller**



Cette réunion a pour objectif de vous présenter le projet et le planning des travaux envisagés sur le secteur de la Cité Sturm et de la rue de la Largue.

La municipalité souhaite ainsi partager et discuter des améliorations apportées et des contraintes liées à ces travaux.

Le bureau d'étude, les entreprises et les conseillers municipaux seront présents pour répondre à vos interrogations.



Cérémonie du souvenir 11 novembre



La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 aura lieu **le jeudi 11 novembre 2021 à 10h00 au Monument aux Morts**, avec la participation des Anciens Combattants et des Sapeurs-Pompiers Volontaires du CPI de Retzwiller.

En raison des difficultés de mise en œuvre des mesures sanitaires, avec l'obligation du contrôle du PASS SANITAIRE, le traditionnel vin d'honneur servi à l'issue de la cérémonie n'aura pas lieu cette année.

Jury de nez

La commune de Retzwiller et Suez s'associent pour la mise en place d'un Observatoire des odeurs, pour aller plus loin dans la démarche de réduction des nuisances.

Nous avons besoin de riverains majeurs bénévoles qui seront formés à la reconnaissance des odeurs, afin de pouvoir les identifier et les déclarer en temps réel. Les agents de Suez pourront alors ajuster les interventions sur le site.

En tant que riverain, vous avez la possibilité d'adhérer à un Observatoire des odeurs en devenant Jury de nez.

En tant que panéliste, vous témoignerez de vos ressentis par le biais de signalements via une application dédiée.

En tant que Jury de nez vous serez informés de l'activité de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux Suez et de l'évolution de la situation olfactive dans votre commune.

Vous serez formés à la caractérisation d'odeurs et à l'utilisation de l'application de signalement via smartphone, PC ou téléphone.

**Vous souhaitez adhérer à l'Observatoire des odeurs ?
Venez vous inscrire en mairie jusqu'au 1er décembre 2021.**



Plateforme déchets verts

**Du 1^{er} Novembre
au 31 Mars**

**Mercredi
10h -16h**

**Samedi
10h – 12h**

Déchets végétaux acceptés



Tontes
de gazon



Branchages
Ø maxi.15 cm



Feuilles,
taille de
végétaux



Plantes,
végétaux
flétris

Déchets refusés



Souches



Terre



Cailloux



Déchets de
cuisine



Planches bois

Permanences Lundi de 15h à 17h - Mercredi de 17h à 19h - Vendredi de 14h à 16h
Mairie Mardi de 8h à 10h - Jeudi de 10h à 12h - Samedi sur rendez vous